

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE D'AUTOMNE

MERCREDI 29 NOVEMBRE 2023, 20H

SALLE DE PAROISSE DE POMY

PRÉSIDENCE : ROBERT RICHARDET

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
2. Méditation par Magda Eggimann
3. Lecture des extraits des articles constitutifs
4. Élection des scrutateurs
5. PV de l'Assemblée paroissiale de printemps
6. Votation pour la validation de la nomination d'une nouvelle pasteure
7. Budget 2024 par Johanne Pelet
8. Rapport des activités paroissiales par Danielle Roulier
9. Rapport du conseil régional par Christophe Collaud
10. Bilan de la soirée « SOS Paroisse »
11. Échéancier du renouvellement du conseil paroissial
12. Communication des pasteures
13. Remerciements
14. Divers et propositions individuelles

1. ACCUEIL

Le Président salue les différents intervenants du soir et donne lecture de l'ordre du jour de l'assemblée, lequel est adopté dans son entier.

M. Erwin Stücki et Mme Danielle Roulier sont excusés.

2. MÉDITATION PAR MAGDA EGGIMANN

Magda Eggimann profite de ce moment pour se présenter et de présenter son parcours personnel et professionnel.

3. LECTURE DES EXTRAITS DES ARTICLES CONSTITUTIFS

Le Président donne lecture des extraits des principes constitutifs.

4. ÉLECTION DES SCRUTATEURS

M. Yves d'Arcis et Mme Carine Clerc sont nommés scrutateurs pour la séance de ce jour.

5. PV DE L'ASSEMBLÉE PAROISSIALE DE PRINTEMPS

Le PV de l'assemblée de printemps du mercredi 22 mars 2023 est lu et adopté à l'unanimité.

6. VOTATION POUR LA VALIDATION DE LA NOMINATION D'UNE NOUVELLE PASTEURE

Le Président lit la lettre de demande de nomination concernant Mme Magda Eggimann par les ressources humaines. Il précise que la pasteur sera présente à 50% à la paroisse de Pomy-Gressy-Suchy.

Christophe Collaud précise les modalités concernant l'engagement de Magda Eggimann. Il nous propose d'accepter son élection. En principe, le conseil doit accepter l'engagement avant son entrée en fonction. En l'état, Magda a déjà commencé sa fonction au 1^{er} novembre 2023.

Il remercie Sophie pour son soutien dans ce relai et sa présence dans notre paroisse.

Le vote se fait à bulletin secret. 25 votes sont entrés. 22x oui, 2x blanc, 1x non.

La nomination de Magda est validée.

7. BUDGET 2024 PAR JOHANNE PELET

Le budget est déficitaire est de 6'040.-.

Pour les recettes, les offrandes des paroissiens sont identiques au budget précédent. Concernant les produits des activités, nous prévoyons aussi des montants identiques à 2023, c'est-à-dire, 10'000.-.

Nous n'avons toujours pas déposé d'argent sur un compte bloqué, les taux étant toujours très bas. De ce fait, nous avons uniquement des frais de gestion de compte postal.

Le total des recettes se monte à CHF 38'250.-

Pour les dépenses, le montant de contribution à l'EERV se monte à CHF 30'000.-. Ce montant est inférieur à 2023 car la région a revu la contribution des paroisses à la baisse.

Le fonctionnement de la paroisse est budgétisé à CHF 6'810.-. Les frais liés à la formation et l'accompagnement se montent à CHF 2'550.-, répartis dans les différents groupes dans la paroisse. Les coûts concernant les informations paroissiales, flyers et documents informatifs se montent à 4'800.-.

Le total des dépenses se monte à CHF 44'290.-.

La pasteur et le président du conseil profitent de cette séance pour remercier les différentes communes pour leur présence et leur soutien à la paroisse.

Par main levée, le budget est approuvé à l'unanimité.

8. RAPPORT DES ACTIVITÉS PAROISSIALES PAR GERALDINE GUIROLAN

En l'absence de Danielle, Géraldine prend la parole et présente le rapport.

En 2023, quatre jeunes ont confirmé leur baptême lors du culte des Rameaux.

Le culte des Municipalités du mois de septembre n'a largement pas atteint ses objectifs. Cet événement sera donc dorénavant supprimé du calendrier.

En automne, la paroisse a reçu Magda Eggimann lors d'un culte à Valeyres pour faire connaissance. Son dynamisme, son expérience et sa personnalité conviennent à la paroisse de Pomy-Gressy-Suchy. Depuis début novembre, elle est donc notre pasteure officielle. Sophie et Magda organisent le relai et se partagent les cultes. Sophie reprend la paroisse de Pâquier-Donneloye. Le Conseil paroissial lui souhaite tout le meilleur dans ce nouveau défi.

La fin de la législature du Conseil paroissial et du bureau de l'Assemblée paroissiale est prévue pour ce printemps 2024. De ce fait, le renouvellement doit être organisé. A cet effet, les municipalités des communes ont reçu un courrier à lire lors des conseils généraux pour informer les paroissiens.

Le 3 octobre a été organisée une soirée SOS paroisse, ouvert à tous les paroissiens. Le but étant d'informer la population des tâches de la paroisse. Nous regrettons le peu de participation, seuls les habitués étaient présents. Nous tenons à remercier le groupe Marmitons pour la collation. Il est maintenant temps d'aller au contact des habitants pour leur présenter le Conseil paroissial. Toute personne intéressée à prendre part au Conseil ou tout autre mission est bienvenue.

Monsieur Julien Favre, secrétaire du Conseil général d'Ursins, demande quand le courrier a été transmis car il n'en a pas été informé par la Municipalité lors des derniers Conseils. L'information a été transmise au mois de juin par mail.

9. RAPPORT DU CONSEIL RÉGIONAL PAR CHRISTOPHE COLLAUD

Il présente en premier lieu le grand projet : « Ensemble redessinons l'avenir de l'EERV dans le Nord-Vaudois ». Le projet, qui a duré plusieurs années, a interrogé le Conseil régional sur la structure de l'Église dans la région, ainsi que les souhaits des différents paroissiens. Enfin, l'organisation des ministres a été revue. En septembre 2022, le nouveau système d'organisation a débuté. Après une année, un bilan a été transmis. Le Conseil régional clôture donc ce projet et le fonctionnement est validé.

S'agissant du système de répartition, cette nouvelle organisation, qui a permis d'alléger les coûts des petites paroisses de la Région, a porté ses fruits. Il est proposé pour l'ensemble du canton.

Le Conseil régional a accueilli plusieurs nouveaux ministres, ce qui est très réjouissant. La région Nord-Vaudois fait partie des rares régions à avoir un plein emploi dans les différents postes.

Enfin, il est à noter l'accueil du secteur paroissial Baulmes-Vuiteboeuf dans la Région. Ces villages sont rattachés à la Région pour une phase test de deux ans. Le rattachement définitif sera décidé à la fin de ce test.

La fin de législature au printemps est aussi applicable pour le Conseil régional. Certains ministres se questionnent sur leur renouvellement, leur rôle et fonctionnement. Une réorganisation est à l'étude.

Le président du Conseil remercie Christophe Collaud pour son intervention.

10. BILAN DE LA SOIRÉE « SOS PAROISSE » PAR FRANÇOISE CASTELIER

Le 3 octobre dernier, 20 personnes étaient présentes à Belmont pour discuter du futur de la paroisse.

Deux groupes de 10 ont été créés et avaient pour objectif de répondre à deux questions définies par le Conseil paroissial. « Quel avenir pour la paroisse ? » et « Quelles actions pour la paroisse ? ».

Voici les différentes propositions qui en sont ressorties.

- Chanter ce que nous savons chanter
- Plus de régularité dans les horaires
- Participations aux cultes
- Tournus important des pasteurs
- Changer les lieux de Noël et Pâques
- Effectuer une méditation sans pasteur
- Prévoir plus d'activités pour les aînés
- Envoyer des cartes d'anniversaire aux années rondes
- Messages et prédication en lien avec l'actualité
- Rester positif
- Trouver comment toucher la communauté silencieuse
- Trouver 10 personnes pour une activité plutôt que 3-4 qui font tout
- Donner plus de poids à l'Assemblée paroissiale
- Trouver des bénévoles pour prendre en charge une tâche
- Trouver des bénévoles qui iraient visiter les habitants et leur donner envie d'aider la paroisse

Le Conseil paroissial a pris note des propositions et comprend qu'il faut repenser l'organisation de la paroisse en termes de commissions. Il faut prévoir des groupes différents selon les tâches et les objectifs.

Au premier trimestre 2024, le Conseil paroissial se rapprochera de différents habitants pour leur présenter le Conseil paroissial et créer un nouveau Conseil.

Marie-Claude explique que la commune de Pomy organise une soirée pour les nouveaux habitants. La paroisse est invitée et se présente. C'est aussi le cas à Belmont. Il est intéressant de proposer cette idée aux autres communes.

Le président du Conseil remercie Françoise pour sa présentation.

11. ÉCHÉANCIER DU RENOUVELLEMENT DU CONSEIL PAROISSIAL PRÉSENTÉ PAR FRANÇOISE CASTELIER

L'Assemblée paroissiale doit fixer le nombre de conseillers paroissiaux qu'elle aimerait au Conseil. Il s'agit d'un objectif. Le Conseil paroissial propose de prévoir 9 conseillers, soit un par village.

Une Assemblée paroissiale doit être organisée jusqu'au 21 avril. Cette assemblée nommera le nouveau bureau de l'Assemblée paroissiale, des conseillers paroissiaux, des commissions de gestion et des finances et des délégués de l'Assemblée régionale.

L'Assemblée est invitée à voter. Même si neuf personnes ne sont pas élues en mai, ce nombre reste statutaire, pour permettre, en tout temps, de rajouter du monde.

L'Assemblée paroissiale accepte, à main levée, la proposition.

12. COMMUNICATION DES PASTEURS

Magda prend la parole. Elle a apprécié le culte « test » du 15 octobre, et depuis, la transition en place avec Sophie. Et remercie l'accueil des membres féminines du Conseil de paroisse.

Sophie prend la parole. Elle remercie tout le monde pour l'accueil et le support.

Elle profite de transmettre quelques informations concernant les deux derniers Synodes. Les comptes ont été approuvés au printemps avec soit un déficit de 800'000.-, soit un bénéfice de 93'000.-. Les comptes sont bénéficiaires, mais les produits financiers ont plombé les comptes.

De nouveaux pasteurs et diacres ont été agrégés et présentés au Synode au mois de septembre.

Les nouveaux conseillers synodaux, Philippe Leuba, Michel Blanc et Laurence Bohnenblust-Pidoux se sont présentés aux membres du Synode lors de la séance ordinaire au Parlement en novembre.

Lors du dernier Synode, les éléments suivants ont été présentés :

- Budget avec un déficit de CHF 600'000.- (inférieur à 2022).
- Rejet d'une proposition des RH pour mise en place d'un logiciel de timbrage des ministres à CHF 50'000.-
- Cible Terre Nouvelle : CHF 1'700'000.-
- Chaque Région doit laisser un demi-poste vacant pour permettre une répartition équitable.

Elle précise qui sont les délégués au Synode : pour la paroisse Pomy-Gressy-Suchy, il s'agit de Magda en tant que ministre et de Mmes Chantal Aeby et Jacky Guédât en tant que délégués paroissiaux à l'Assemblée régionale. Pour la Région, il s'agit de Franz et Sophie. Enfin, les laïcs sont Sylvie Arnaud Sylvie Arnal, Marie-Christine Berney et Jean-Frédéric Leuenberger.

13. REMERCIEMENTS

Le président remercie les délégués communaux des communes d'Ependes et de Pomy présents à cette séance, les membres de la commission de gestion, l'ensemble des personnes présentes et actives dans la paroisse et les membres du Conseil paroissial pour leur engagement.

14. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Le culte de départ de Sophie est planifié au 30 juin à Chêne-Pâquier.

Sophie rappelle quelques dates.

Le 20 janvier, les Coptes nous accueillent à Gressy à l'abri PC pour un repas. Le 28 janvier aura lieu un culte mission à Chêne-Pâquier suivi d'un repas libanais.

M. Julien Favre prend la parole et fait une remarque concernant un article dans le journal « Réformés ». Lors de l'annonce de la fête paroissiale à Suchy, il était inscrit « et si c'était la dernière ? ». Il est surpris par ce titre.

Johanne Pelet explique le raisonnement. Normalement, c'est la commune qui organise la fête paroissiale, avec comme représentant, le conseiller du village. Lorsqu'il n'y a pas de conseiller dans le village, ce qui est le cas à Suchy, il est compliqué de mettre en place une équipe. De ce fait, la commune de Suchy n'a pas pu gérer l'organisation de la fête paroissiale et le Conseil paroissial a dû prendre le

relai, alors que ce n'est pas leur rôle. Le but de ce titre était de faire réagir les habitants et ceci a vraisemblablement fonctionné avec cette réaction.

Frieda salue le travail et remercie pour l'organisation. Elle a été ravie de participer à la fête paroissiale et souligne la participation des jeunes.

La séance est clôturée à 21h52.